Mode d'emploi

Afin que votre enfant soit accueilli, vous devez, au préalable, vous assurer que celui-ci est bien inscrit à l'accueil de loisirs.

Puis vous devez procéder à la réservation à l'aide de ce bulletin :

- 1. Remplissez les 2 volets en indiquant les jours de présence de votre enfant. à l'accueil de loisirs
- 2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée (conservez-la précieusement).
- 3. Transmettez le bulletin à la direction de l'éducation :
 - Par mail, à enfance@villeneuve-saint-georges.fr
 - Par dépôt à la direction de l'éducation (accueil ou boite aux lettres)

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

, and the second	
Accueil périscolaire et ALSH mixte Anatole France	01 43 82 63 63
Accueil périscolaire mixte Anne Sylvestre	01 43 82 28 48
Accueil périscolaire mixte Berthelot	01 43 82 85 12
Accueil périscolaire et ALSH mixte Condorcet	06 73 04 13 37
Accueil périscolaire maternel Jean de la Fontaine	01 43 82 49 11
Accueil périscolaire maternel Jean Zay	01 43 89 52 14
Accueil périscolaire élémentaire Jules Ferry	01 43 82 23 93
Accueil périscolaire mixte Marc Seguin	01 43 89 67 80
Accueil périscolaire mixte Paul Bert	01 43 89 75 08
Accueil périscolaire maternel Paul Vaillant Couturier	01 43 89 05 58
Accueil périscolaire et ALSH mixte Saint-Exupéry	01 43 89 15 70
Accueil périscolaire maternel Victor Duruy	01 43 86 86 69

Pour les mercredis, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

MATIN: accueil de 7h à 9h. MIDI: 11h30 à 13h30. SOIR: depart de 17h à 19h

Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

Les Données à caractère personnel collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve Saint-Georges et sont nécessaires à l'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire en cours. La Mairie de Villeneuve Saint-Georges se fonde sur son intérêt public pour traiter vos données L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges en charge des traitements relatifs à la Direction de l'éduction. Elles sont conservées uniquement pour l'année scolaire en cours.

Conformément au Règlement (UE) 2¹016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO de la Maine de Villeneuve Saint-Georges à l'adresse suivante : ajad@villeneuve-saint-georges fr

Si vous estimez que vos diroits n'ont pas été espectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



Accueils de loisirs RÉSERVATIONS MATIN - MIDI - SOIR & MERCREDI

Du lundi 4 mai au vendredi 03 juillet 2026



Fin des inscriptions le vendredi 17 avril 2026

Direction de l'Éducation Service Enfance

29 rue Henri Janin 01.71.34.60.03 - enfance@villeneuve-saint-georges.fr

MATIN - MIDI - SOIR

5	9
ī	ī
7	₹
2	
C	
Ì	7
7	7
ì	Ė
	2
Ī	

Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant :
Date de naissance :
École fréquentée:
Accueil de loisirs fréquenté :
Numéro de téléphone :

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

	Semaine	l	undi 04	l	Mardi 05			Jeudi 07			Vendredi 08			
	du 04 au 08	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Férié			
	mai										rene			
	Semaine	l	undi 11		ı	Mardi 12		Jeudi 14		Vendredi 15				
	du 11 au 15	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	FÉRIÉ		Matin	Midi	Soir		
	mai							FEIKIE						
	Semaine	l	undi 18	}	ı	Mardi 19			Jeudi 21		Vendredi 22			
1	du 18 au 22	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	mai													
3	Semaine		Lundi25		N	Mardi 26	·)		Jeudi 28	}	Ve	ndredi	i 29	
1	du 25 au 29	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	mai													
	Semaine du 01 au 05 juin	Lundi 01			Mardi 02			Jeudi 04			Vendredi 05			
		Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
ď	Semaine	Lundi 08			Mardi 09				Jeudi 11		Ve	ndredi	12	
	du 08 au 12	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	juin													
	Semaine	L	undi 15	5	Mardi 16			Jeudi 17			Vendredi 18			
	du 15 au 19	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	juin													
	Semaine	l	undi 22)	N	Mardi 23	}	Jeudi 25			Ve	ndredi	26	
	du 22 au 26	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	juin													
	Semaine	L	undi 29)	Mardi 30			Jeudi 02			Vendredi 03			
	du 29 juin au	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
03 juillet														

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

MAI	Mercredi 06		Mercredi 13		Mercredi 20		Mercredi 27			
Journée	J	R	J	R	J	R	J	R		
½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM		
JUIN / JUILLET	Mercredi 03		Mercredi 10		Mercredi 17		Mercredi 24		Mercredi 01	
Journée	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
½ journée	М	AM								

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le : Signature :

Exemplaire à conserver par la famille

Nom et prénom de l'enfant :
École fréquentée :
Accueil de loisirs fréquenté :

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

	Semaine	Lundi 04			Mardi 05				Jeudi 07	,	Vendredi 08		
	du 04 au 08	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir		Férié	
	mai											rene	
	Semaine	Lundi 11			Mardi 12			Jeudi 14			Vendredi 15		
	du 11 au 15	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	FÉRIÉ		Matin	Midi	Soir	
	mai												
	Semaine	Lundi 18			Mardi 19			Jeudi 21		Vendredi 22			
\geq	du 18 au 22	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
5	mai												
מ	Semaine	Lundi25			١	Mardi 26			Jeudi 28	3	Vendredi 29		
í	du 25 au 29	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
3	mai												
	Semaine du 01 au 05	Lundi 01			Mardi 02			Jeudi 04			Vendredi 05		
2		Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
7	juin												
>	Semaine	Lundi 08			Mardi 09				Jeudi 11		Ve	ndredi	12
	du 08 au 12 juin	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
7													
=	Semaine	l	Lundi 15	5	Mardi 16			Jeudi 17			Vendredi 18		
<	du 15 au 19	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
	juin												
	Semaine		Lundi 22			Mardi 23		Jeudi 25				ndredi	
	du 22 au 26	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
	juin												
	Semaine		Lundi 29			Mardi 30		Jeudi 02			Vendredi 03		
	du 29 juin au 03 juillet	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
	oo jullel												

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

	MAI	Mercredi 06		Mercredi 13		Mercredi 20		Mercredi 27			
RE	Journée	J	R	J	R	J	R	J	R		
7	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM		
2	JUIN / JUILLET	Mercredi 03		Mercredi 10		Mercredi 17		Mercredi 24		Mercredi 01	
Ш	Journée	J	R	J	R	J	R	J	R	J	R
\geq	½ journée	М	AM								

Fait à Villeneuve-Saint-Georges	le :
Signature :	